



PROVINCE DU MANITOBA

PROCLAMATION

JOURNÉES DE LA PAIX DU 11 AU 28 SEPTEMBRE 2026

- ATTENDU QUE l'Organisation des Nations Unies reconnaît le 15 septembre comme étant la Journée internationale de la démocratie et le 21 septembre comme étant la Journée internationale de la paix;
- ATTENDU QUE tous les Manitobains ont accès à un éventail de possibilités éducatives qui les préparent à l'apprentissage continu et à la citoyenneté dans une société démocratique, équitable et durable;
- ATTENDU QUE l'initiative des Journées de la paix 2026 aidera les élèves à en apprendre sur les tâches importantes des citoyens au sein de notre démocratie multiculturelle et sur la façon dont la compréhension, la bienveillance, la non-violence et l'action de compassion sont essentielles à une société saine, diversifiée et démocratique;
- ATTENDU QUE les Journées de la paix 2026 feront participer des initiatives communautaires pour éduquer et inspirer et pour faire progresser la compréhension, la bonne volonté et la paix;
- ATTENDU QUE le gouvernement du Manitoba appuie les objectifs des Journées de la paix 2026 et est reconnaissant du travail bénévole du club Rotary, du comité de planification des Journées de la paix et des communautés scolaires qui participent;
- ATTENDU QU' il est dans l'intérêt public que les établissements d'enseignement profitent des Journées de la paix pour inspirer l'apprentissage et les pratiques qui font avancer les objectifs des Journées de la paix tout au long de l'année scolaire;
- NOUS, Tracy Schmidt, ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance de la province du Manitoba, proclamons par la présente que la période du 11 au 28 septembre 2026 sera les

JOURNÉES DE LA PAIX

au Manitoba et invitons tous les Manitobains à les observer scrupuleusement.

Original signé par

Madame Tracy Schmidt
Ministre
Éducation et
Apprentissage de la petite enfance